

Trophée Seniors du golf du Mont d'Arbois

16 et 17 septembre 2026 – Golf du Mont d'Arbois

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **Mardi 1 septembre 2025**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Dimanche 06 septembre 2025**

Publication des départs : **Lundi 14 septembre 2025**

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum (Par + 4) / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères V (rouge).

Messieurs : Départs des repères III (jaune).

3 séries Dames : Seniors Dames - Senior 2 Dames - Senior 3 Dames,

3 séries Messieurs : Seniors Messieurs - Seniors 2 Messieurs - Seniors 3 Messieurs.

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour le Trophée, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Pour les séries Seniors 2 et Seniors 3, le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement (chèque à l'ordre de MALR).

Droits d'engagement

- Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
105	30	11

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entrainement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

Le premier, Messieurs et Dames, de chaque série Seniors 2 et Seniors 3, est primé.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.